

## **CHRONIQUE PRISON – JUSTICE**

### **AVRIL 2017**

**1<sup>er</sup> Avril** – Jusqu'à 9 ans de prison au procès des « lous blancs » néonazis. Serge AYOUB, le mentor de Jérémy MOURAIN le chef du clan néonazi, a été relaxé du chef de complicité de violences aggravées.

Affaire TROADEC : chronique d'un drame annoncé. La tuerie d'ORVAULT part d'une brouille familiale qui s'envenime jusqu'à l'absurde, pour une histoire d'or volé.

**2 Avril** – A l'approche de la présidentielle, « le protestantisme est en alerte ». François CLAVAIROLY Président de la Fédération protestante de France réaffirme sa « confiance dans le mandat politique ». « Les thèmes qui nous occupent : la justice, la prison, le sens de la peine, la laïcité, la jeunesse, le handicap, l'économie, l'accueil des réfugiés ».

La mort de Liu Shaoyao : la mobilisation de la diaspora chinoise s'apaise.

**4 avril** – Démission du directeur de l'Administration pénitentiaire, Philippe GALLI ancien préfet de Seine Saint-Denis. Il avait été nommé le 18 septembre 2016 « les conditions de confiance et de respect n'étaient plus réunies avec le cabinet de Jean-Jacques URVOAS.



Davantage de prisons, mais pourquoi faire ? Les candidats à la présidentielle rivalisent sur la question, omettant une partie du débat. MACRON 15000 places nouvelles, FILLON 16000, LE PEN 40000. URVOAS a présenté un plan de construction de 5000 cellules dans les 5 ans. Livre blanc du Conseil de l'Europe publié en juin 2016 : « la population carcérale augmente à la suite de la construction intensive de prison ». La FARAPEJ plaide pour la réduction des entrées et un raccourcissement des peines.

Les Pays-Bas cherchent une utilité à leurs cellules vides. 1/3 des cellules inoccupées. Des prisons sont louées à la Norvège ou à la Belgique. La politique pénale est de plus en plus répressive mais moins carcérale.

A la manifestation pour Liu Shaoyao, un conflit de générations. 6000 personnes se sont rassemblées dimanche à PARIS en mémoire du ressortissant chinois tué par un policier.

En Guyane : une nouvelle génération en révolte. Les élus sont l'objet d'un véritable rejet qui profite au mouvement très structuré des 500 frères.

Editorial du « Monde ». Misère carcérale

La semaine dernière, la directrice de la maison d'arrêt de Villepinte, en Seine-Saint-Denis, Léa Poplin, a prévenu les magistrats : inutile de lui envoyer des détenus, son établissement, saturé, est dans l'impossibilité physique d'en prendre un seul de plus. Ce mois-ci, le taux d'incarcération en France a atteint, une nouvelle fois, un record : 69 430 détenus. Avec une « densité carcérale » de 113,4 prisonniers pour 100 places de prison, qui frise les 200 % dans nombre d'établissements.

En décembre, la contrôleur générale des lieux de privation de liberté – il n'y a que l'administration française pour inventer des noms pareils –, Adeline Hazan, dénonçait le traitement proprement « *inhumain* » des détenus à la maison d'arrêt de Fresnes (taux d'occupation de 193 %). Climat d'extrême violence, discipline brutale, tension permanente. Et prolifération des rats : « *L'odeur persistante de leur pelage, de leurs excréments et de leurs cadavres s'ajoute à celle des amas d'ordures qui jonchent les pieds des bâtiments.* » On est à 7 kilomètres de Paris, en 2017.

Laissons la morale de côté. Considérons les résultats. Ils sont nuls. L'impact de cette politique d'incarcération sans cesse en augmentation est marginal sur le taux de criminalité. Il est inexistant sur la récidive. Examinons les responsabilités publiques. En dépit des efforts des uns et des autres, surtout à gauche, on peut sans caricaturer parler d'un échec global de notre politique pénale et carcérale. On peut dénoncer le climat de démagogie répressive qu'entretiennent nombre de dirigeants politiques, surtout à droite, pour répondre aux craintes, légitimes, des zones les plus défavorisées et les plus exposées au crime. Les magistrats, débordés, sous-équipés, ne peuvent pas ne pas y être sensibles : la détention avant jugement explose, tandis que les peines s'allongent. L'administration pénitentiaire – souvent compétente et courageuse – est abandonnée en première ligne. Son nouveau patron, Philippe Galli, à peine nommé, vient de claquer la porte.

Sans doute faut-il construire plus de prisons en France, et la mesure figure dans la plupart des programmes des candidats à l'élection présidentielle. C'est urgent et cela relève du simple rattrapage démographique. Mais cela ne peut tenir lieu de politique pénale. Au moment où la France ne jure que par le « tout-prison », les pays d'Europe occidentale et les Etats-Unis s'engagent dans une politique de « moins de prison ». On libère des détenus, des Pays-Bas aux Etats-Unis. On réévalue l'impact de la prison sur le crime et on généralise les peines de substitution.

Notre taux d'incarcération (98,3 détenus pour 100 000 habitants) n'est inférieur à la moyenne européenne que parce que celle-ci inclut des pays qui emprisonnent en masse (la Russie et la Turquie). La vérité est plus brutale, telle que la décrivait le regretté M<sup>e</sup> Thierry Lévy : en France, la prison ne se limite pas à la privation de liberté. Dans notre entendement collectif, elle doit faire souffrir au-delà de l'enfermement. Le prisonnier doit être mis à mal dans la chair et l'esprit – d'où les rats et l'entassement des corps en cellules surpeuplées. La prison ne consiste pas seulement à dissuader le crime et à éloigner des individus dangereux ou, éventuellement, à les réformer – ce qui est son objet légitime. Elle est l'instrument de la vengeance de la société. Elle doit faire mal. Par faiblesse, les politiques y consentent.

**5 avril** – Trois à cinq ans de prison pour des rackets de chantiers à MARSEILLE. Un responsable de chantier s'était entendu lancer « ou tu nous embauches ou tu donnes une enveloppe ».

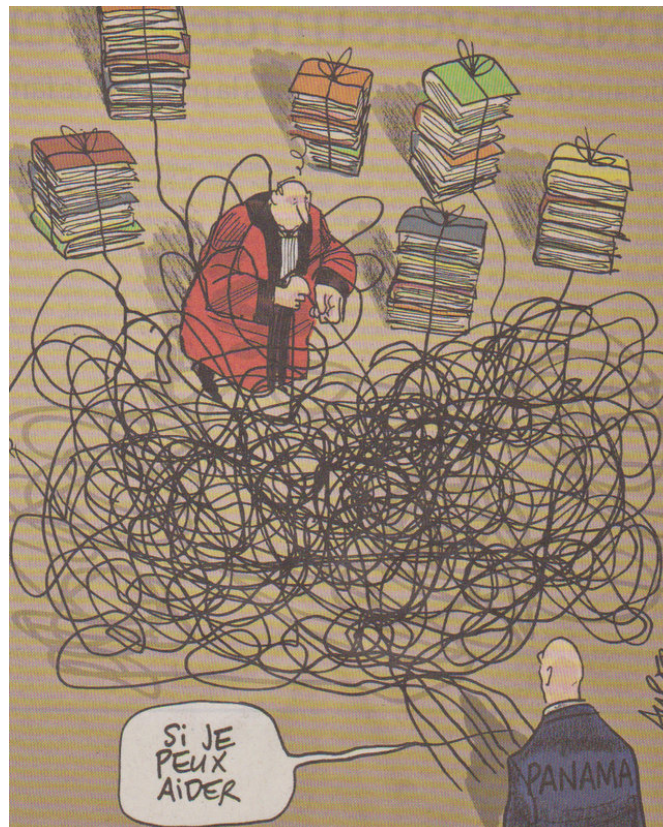
Cannabis : la fin d'un tabou de campagne électorale. Quatre des 5 principaux candidats sont pour la légalisation ou de simples amendes. Seul le Front National est

pour le statu quo. Le produit est banalisé malgré la sévérité de la loi de 1970 : 700.000 Français fument chaque jour un joint. 227.300 personnes ont été présentées à la justice pour une infraction relative aux stupéfiants. 150 personnes récidivistes purgent actuellement une peine de prison pour la seule infraction d'usage de stupéfiants.

Rue Jules GUEDES à LILLE, le trafic de drogue fait fuir les commerçants. La ville vient d'obtenir le retour de 2 compagnies de CRS.

**6 avril** – Syrie : attaque chimique, le régime ASSAD accusé. Entre 60 et 100 personnes ont été tuées. Les symptômes des victimes rappellent le massacre de GHOUTA le 21 août 2013.

Justice : des propositions pour l'après présidentielle. La commission BAS préconise la création d'un tribunal de 1<sup>ière</sup> instance unique. Jean René LECERF a rendu un livre blanc sur l'avenir des prisons. Il appelle à atteindre d'ici 10 ans 80% d'encellulement individuel.



« Panama papers » la justice enquête sur 26 cibles. Les contribuables sont soupçonnés d'avoir dissimulé de grosses sommes dans les paradis fiscaux.

Le Front National soupçonné d'emplois fictifs au Conseil Régional du Nord-Pas de Calais. La justice s'intéresse au cas de David RACHLINE, le directeur de campagne de Marine LE PEN.

Attentat de NICE : vers un dépaysement de l'enquête ? Une information judiciaire devrait être ouverte sous la pression des familles des victimes de l'attaque du 14 juillet.

**7 avril** – Grand stade de LILLE : le Président de la métropole en examen pour « trafic d'influence passive » et « complicité de favoritisme ». Le marché avait été attribué au groupe EIFFAGE.

Information judiciaire sur la mort de Liu Shaoyao. Il a été tué lors d'une opération de police à PARIS.

**8 avril** – Le pape fait démissionner l'évêque de DAX Mgr Hervé GASCHIGNARD aurait eu des « attitudes inappropriées » envers des jeunes. 9 prêtres, diacres ou religieux sont emprisonnés pour des violences sexuelles sur mineurs. 37 sont sortis de prison après exécution de leur peine, 26 sont en examen.

Fermeture de la mosquée de SETE un lieu de radicalisation.

Trois tonnes de résine de cannabis saisies dans le Val d'Oise. « C'est le démantèlement d'un réseau d'envergure nationale » dit un policier.

Terrorisme : le Conseil Constitutionnel encadre la justice préventive. Le délit d'entreprise individuelle terroriste, créé pour s'attaquer aux « loups solitaires », ne peut « réprimer la seule intention délictueuse ».

Le Pays Basque à la veille du désarmement de l'ETA. L'arsenal de l'organisation séparatiste basque caché en France doit être livré aux autorités samedi par la société civile.

**9 avril** – En Guyane, les soutiers de la « blanche ». Le trafic vers la métropole, grâce à des bataillons de « mules » qui ingèrent la cocaïne, a explosé en deux ans. La Maison d'Arrêt de CAYENNE affiche complet. 90% des femmes et 30% des hommes détenus sont des mules.

La Suède sous le choc après une attaque terroriste. Un camion a foncé sur des piétons vendredi 7 avril dans le centre de STOCKHOLM, faisant 4 morts.

**11 avril** – Egypte : les coptes ciblés par deux attentats de l'Etat islamique – 44 morts et plus de 100 blessés. Les coptes représentent 10% de la population égyptienne. Le pape François doit se rendre en Egypte le 28 avril.

L'auteur de l'attentat de STOCKHOLM Rakhmat Akilov, un Ouzbek de 39 ans dit avoir agi par ordre de l'Etat islamique.

Vel'd'Hiv : Pour Marine LE PEN « la France n'est pas responsable ». Les propos de la Présidente du FN ont été qualifiés de « négationnistes ».

Après le désarmement de l'ETA, le défi de la paix. L'organisation demande des mesures en faveur des prisonniers. L'Espagne exige la dissolution du groupe.

Le renseignement à l'épreuve d'une victoire du Front National. « Si LE PEN brutalise les institutions, il faudra défendre l'Etat de l'intérieur ».

**12 avril** – La mission FLAMENT-CALMETTES propose l'allongement de la prescription à

30 ans applicable aux crimes sexuels commis sur mineurs, à partir de leur majorité. Le rapport a été remis à la ministre de la famille.

Contrôles d'identité : Seine-Saint-Denis, des lycéens de terminale vont assigner l'Etat en justice pour « discrimination raciale ». Ils avaient été contrôlés à la gare du Nord à PARIS lors d'un voyage scolaire.

A FLEURY-MEROGIS, le ras le bol des surveillants. Ils ont bloqués l'établissement après une bagarre qui avait fait 6 blessés parmi les surveillants. Il manque 112 surveillants dans cette prison qui compte plus de 4200 détenus pour une capacité théorique de 2800. Stéphane BREDIN, directeur de l'Administration Pénitentiaire par intérim devrait recevoir les syndicats le 11 avril.

Incendie au camp de Grande Synthe. 70% des cabanes ont été détruites. Il hébergeait 1500 personnes.

Comment la France décourage la demande d'asile. A PARIS, CALAIS et MENTON, de nombreux migrants sont empêchés de déposer un dossier, en violation des règles.

Haute autorité pour la transparence de la vie publique Jean-Louis NADAL, Président, revendique sa « pédagogie » « En 2016 nous avons signalé à la justice 12 cas de déclarations de patrimoine mensongères ». Cela représente moins de 1% des milliers de déclarations contrôlées. « Il faut promouvoir une culture de l'intégrité publique ».

**13 avril** – Le ministère de l'intérieur ferme une mosquée à TORCY. L'imam et son suppléant sont soupçonnés « d'inciter au djihad ».

Grande Synthe : inquiétude après l'incendie du camp. Un millier de migrants ont été mis à l'abri dans des gymnases, mais leur sort reste incertain.

L'insécurité, une inquiétude localisée. La petite délinquance a explosé depuis 40 ans, nourrissant des peurs dans les zones urbaines, notamment dans les banlieues sensibles. La question est pourtant reléguée au second plan dans le débat politique derrière la menace terroriste. Un niveau d'homicides faible. Des crimes qui sont d'abord le fait de proches. La petite délinquance nourrit le sentiment d'insécurité. Vols, cambriolages : les zones urbaines surexposées.

**14 avril** – Les surveillants bloquent la Maison d'Arrêt de VILLEPINTE pour dénoncer la surpopulation carcérale et des conditions de travail dégradantes (1117 détenus pour 587 places). 350 surveillants avaient bloqué lundi soir la Maison d'Arrêt de FLEURY-MEROGIS. Des nouvelles actions sont prévues.

Attentat : les mystères de l'homme au chapeau. Le rôle de Mohamed ABRINI dans la cellule qui a frappé PARIS et BRUXELLES intrigue toujours. Son parcours semble étayer sa participation aux attentats en amont du projet.

**15 avril** – Le cannabis en passe d'être légalisé au CANADA. Le projet de loi déposé par le gouvernement TRUDEAU, qui vise à assécher le trafic clandestin, comporte encore beaucoup d'inconnues. Près de 1/3 des Canadiens consommeraient sur le marché noir.

Assistants Front National : la justice demande de lever l'immunité de Marine LE PEN.

Trois mineurs déférés pour « apologie du terrorisme » à TOULON. Sur le passage d'une procession l'un d'eux a lancé son sac à dos sur un prêtre en criant « ça va exploser, vive Daech ».

**17 avril** – « Le paradis perdu » de Grande Synthe. Après l'incendie du camp des migrants regagnent un centre d'accueil. Une vingtaine de passeurs interpellés.

**18 avril** – Pénurie de recrues dans la police judiciaire. « Il y a des gens qu'on ne met pas en garde à vue parce que la procédure est trop lourde » déplore un policier. « Certains fonctionnaires ont 300 ou 400 dossiers en attente de traitement » UNSA-Police.

Deux assignés à résidence de plus d'un an saisissent le Conseil d'Etat. La loi fixe à 12 mois la durée maximale d'une assignation.

**19 avril** – François FILLON a ressorti son arsenal pénal : peines planchers, abaissement de la majorité pénale à 16 ans, construction de nouvelles places de prison.

La Corse touchée à son tour par la cocaïne. La consommation n'est plus l'apanage de la jetset. Un trafic local parfois géré par des néophytes s'organise.

M. URVOAS livre ses recommandations au futur garde des sceaux. Il n'a eu que 15 mois pour agir. L'urgence de la justice impose une démarche apaisante. Philippe BAS sénateur L.R a conduit la mission d'information à ce sujet. Côté pénitentiaire, c'est l'ex sénateur Jean René LECERF qui a été à la tête de la commission pour un livre blanc sur les prisons. URVOAS propose de « réviser le droit des peines et briser le systématisme de l'emprisonnement ». Il vise l'objectif de 80% des détenus en cellules individuelles d'ici à 2025.

Retour aux fondamentaux pour Marine LE PEN. Elle mène la charge contre l'immigration. Elle s'alarme d'une « porosité entre le terrorisme et la délinquance ».

**20 avril** – Un attentat déjoué à la veille du 1<sup>er</sup> tour. Deux hommes fichés « S » ont été interpellés mardi à MARSEILLE. Trois kilos d'explosifs ont été retrouvés. Les deux suspects se sont rencontrés en 2015 à la prison de SEQUEDI où ils ont partagé la même cellule pour des faits de droit commun.

Le torchon brûle entre le GENEPI et l'Administration Pénitentiaire. Le Ministre a dû intervenir pour rétablir la subvention accordée à l'association d'étudiants intervenant en prison (52.000 euros alors que la DAP voulait la réduire à 30.000 euros).

**21 avril** – Au procès THEVENOUD « une part d'irrationnel ». Trois ans après le scandale, l'ex secrétaire d'Etat et sa femme sont jugés pour n'avoir pas déclaré leurs revenus.

Un couple condamné pour avoir joué deux fois les victimes d'attentats. Les prévenus disaient avoir subi les attaques de PARIS et de NICE pour toucher des indemnités.

Fin de l'enquête sur l'assassinat de l'avocat Antoine SOLLACARO. Il avait été tué en octobre 2012. Plusieurs membres de l'équipe du « Petit bar » sont mis en examen.

La cellule de « CANNES-TORCY » matrice du djihad hexagonal. 20 accusés jugés

par la Cour d'Assises spéciale pour 4 projets d'attentats ratés ou déjoués entre 2012 et 2014.

**22 avril** – La campagne frappée par le terrorisme. L'attaque djihadiste jeudi 20 avril au soir sur les Champs Elysées a tué un policier et en a blessé un autre ainsi qu'un touriste. L'assaillant a été abattu. Il avait déjà été poursuivi pour des faits de violence sur policiers et était rentré début 2017 dans le radar de l'antiterrorisme.

Derrière l'attentat de DORTMUND l'appât du gain. L'auteur de l'attaque contre le bus du BORUSSIA Dortmund est soupçonné d'avoir spéculé sur le cours de l'action du club.

L'Etat attaqué en justice au sujet de la prison de FRESNES. L'Observatoire international des prisons (OIP) demande au tribunal administratif de MELUN d'enjoindre à l'Etat de mettre fin à la surpopulation carcérale. Au 1<sup>ier</sup> Mars la Maison d'Arrêt comptait 2556 détenus pour 2324 places.

**23 avril** – Condamnation de 4 membres d'une filière strasbourgeoise à des peines de 6 à 7 ans de prison pour avoir organisé ou participé à des entraînements de préparation au djihad.

Etrangers jugés à ROISSY une « justice dégradée » dénoncée par 16 associations d'aide aux étrangers et syndicats dont la Ligue des droits de l'homme et le syndicat de la magistrature.

Les douaniers, l'indic serbe et le hangar secret. Deux hauts dirigeants ont été mis en examen pour escroquerie et détournement de fonds publics vendredi.

Le cruel parcours de Karim CHEURFI. L'assaillant des Champs Elysées, ultraviolent et récidiviste, a déjoué un maillage policier et judiciaire pourtant durci en cinq ans. Il était sorti de prison le 14 octobre 2015 après 16 ans de prison.

**25 avril** – Francis HEAULME de retour au tribunal. Le tueur en série est accusé du meurtre de deux enfants en MOSELLE. Un feuilleton qui dure depuis 30 ans. Francis HEAULME aurait confié à des codétenus être devenu « fou de rage » après que deux enfants lui eurent jeté des pierres.

Attentat déjoué : les hommes arrêtés à MARSEILLE mis en examen. Les deux suspects se sont peu exprimés durant leur garde à vue. Les deux hommes se sont rencontrés en 2015 à la prison de SEQUEDIN pour des faits de droit commun.

Des manifestations très sporadiques et quelques échauffourées après la qualification du FN. A PARIS et à NANTES, les défilés ont donné lieu à des affrontements avec la police.

**28 avril** – Au procès HEAULME, Patrick DILS redevient accusé. Les avocats ont refait le procès de celui qui avait été acquitté en 2002 aujourd'hui entendu comme simple témoin.

L'Etat condamné pour défaillance aux frontières. Une jeune fille de 17 ans était partie en Syrie, le Conseil d'Etat estime qu'il y a eu « négligence » des contrôles à ORLY.

L'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs a été supprimée en 2012, rétablie en 2016.

**29 avril** – Pourquoi les juges demandent la levée d'immunité de Marine LE PEN. Le FN est accusé d'avoir mis en place un système pour se financer sur les fonds de l'Union européenne. La candidate cherche à échapper à une mise en examen.

Jean-François JALKH renonce à la présidence du FN. Le lepéniste avait tenu des propos négationnistes rendus publics en 2005.

Le ministre de l'intérieur saisit la justice après des attaques homophobes contre Xavier JUGELE, tué le 20 avril sur les Champs Elysées par Karim CHEURFI un djihadiste présumé.

Les avocats lyonnais s'inquiètent des dérives policières. Incursion de la police dans les parloirs de justice, violations du secret professionnel. Le parquet de LYON veut fixer des règles d'intervention.

**30 avril** – A LILLE, tours de passe-passe sur le Grand Stade. L'enquête pour faux, favoritisme, corruption et trafic d'influences sur les conditions d'octroi du marché du stade Pierre MAUROY en 2008 s'est accélérée. L'appel d'offres a été modifié en faveur d'EIFFAGE.

Abattoirs : une condamnation pour actes de cruauté 8 mois de prison avec sursis et 2000 euros d'amende.